

Fermeture exceptionnelle de la préfecture et des sous-préfectures

Communiqué de la préfecture



Fermeture exceptionnelle de la préfecture et des sous-préfectures

Les services de la préfecture et des sous-préfectures de Condom et de Mirande seront exceptionnellement fermés le lundi 22 septembre 2025, toute la journée.

Vous pouvez consulter toutes les informations relatives à vos démarches administratives sur le site Internet des services de l'État dans le Gers : www.gers.gouv.fr